

LE MONDE
DES



Artisans

ÉDITION **HAUTE-GARONNE**



LES NOUVEAUX ÉLUS DE LA CMA 31

« Nous irons au-devant des artisans »

PAGE
04

AFFAIRES À CÉDER P.44

ENTREPRISES

Préparez l'avenir de votre entreprise grâce à la nouvelle prestation d'accompagnement de la CMA 31 P. 08



FORMATION

Le numérique, l'outil indispensable de l'artisan ! P. 12



COMME DES MILLIERS D'ENTREPRENEURS, BÉNÉFICIEZ DE LA GARANTIE SOCAMA POUR RÉALISER VOTRE PROJET PROFESSIONNEL



LA SOCAMA GARANTIT LES PRÊTS PROFESSIONNELS DE LA BANQUE POPULAIRE*

Sa caution facilite l'accès au crédit, allège le recours aux garanties réelles et personnelles et limite de ce fait les recours sur le patrimoine des emprunteurs en cas de défaillance de l'entreprise.

Pour en savoir plus :

Contactez l'agence Banque Populaire de votre choix ou consultez le site www.socama.com

* Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire et la Socama.

en partenariat avec



La caution
des professionnels



SOMMAIRE



ÉVÉNEMENT 4

Vincent Aguilera, président de la CMA 31, et les membres élus.

ACTUALITÉS | 6

| Le Centre de Formalités des Entreprises à votre service

ENTREPRISES | 8

| Raymond Denjean, un artisan investi dans la vie publique

ARTISANAT D'ART | 10

| Salon des Arts et du Feu de Martres-Tolosane : une édition réussie

FORMATIONS | 12

| Le numérique : l'outil indispensable de l'artisan !

APPRENTISSAGE | 14

| Les MOF aux côtés des jeunes boulangers de l'ESM

DOSSIER 28

Stratégie numérique : se numériser pour durer

TERRITOIRES | 36

| Conférences - rencontres des artisans du Comminges

| Saint-Gaudens : formation 2016-2017

DÉVELOPPEMENT DURABLE | 38

| La CMA 31 soutient l'expérimentation de collecte en porte-à-porte des déchets d'ameublement

TRANSMISSION | 42

| Trois associés pour une reprise

| Une boucherie à Saint-Alban reprise par un jeune couple

ÉDITO



« Nous irons au-devant des artisans »

Je souhaite, avec toute notre nouvelle équipe élue le 19 octobre, remercier tous les artisans de l'intérêt qu'ils portent à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne.

Vous nous avez accordé votre confiance et je veux que vous sachiez que notre implication sera à la hauteur de l'immense attente qui est la vôtre. Nous serons guidés dans notre tâche par le sens de l'intérêt général et nous agirons dans un esprit de rassemblement pour toutes les entreprises artisanales sans esprit partisan.

Nous serons quotidiennement mobilisés pour valoriser les métiers et les savoir-faire, pour promouvoir cet artisanat qui fait partie de notre rayonnement à l'international mais qui est aussi et surtout, avec tous les commerces de proximité, le poumon de l'économie locale.

Nous relèverons les défis de demain car nous savons pouvoir compter sur tous nos partenaires mais surtout sur l'ensemble des organisations professionnelles, dans une démarche de coopération et de solidarité.

Il ne faudra rien lâcher et avoir une vision réaliste de l'avenir pour faire que toutes ces mutations rapides de la société et de la vie économique, se transforment en opportunité.

Nous vous avons écouté, pendant la campagne, pour faire émerger les besoins du terrain et nous vous proposons un projet de mandature que nous voulons innovant et moderne, plus proche des artisans et des porteurs de projets et qui doit faciliter leur vie dans toutes les étapes de leur parcours en leur apportant une offre de services adaptée.

Nous mettrons tout en œuvre pour former les professionnels de demain, ces jeunes et moins jeunes dont le talent n'attend qu'à émerger et à s'épanouir dans les métiers de l'artisanat. Il faudra leur transmettre les gestes et les savoir-faire mais aussi le goût d'entreprendre et d'innover.

Nos compétences seront mises au service des acteurs publics pour ancrer l'artisanat comme moteur du développement économique et territorial. Pour que l'artisanat soit mieux pris en compte dans les politiques publiques.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne, c'est d'abord vous, alors sachez que nous serons ravis de vous y accueillir pour vous accompagner, et vous guider dans votre vie d'entrepreneur.

Vincent Aguilera
Président de la CMA
de la Haute-Garonne

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 16 et 33 à 48 pour les abonnés de la Haute-Garonne.



Interview

Vincent Aguilera, président de la CMA 31

LE CHEF D'ENTREPRISE

Quelle est l'activité de votre entreprise ?

Je dirige la société Vitame services depuis 1999 et j'ai créé en 2005 une entreprise artisanale dotée d'un laboratoire de production de plats cuisinés pour les personnes âgées et les cantines scolaires.

Comment la CMA peut-elle mieux répondre aux besoins des chefs d'entreprise aujourd'hui ?

Nous irons au-devant des artisans, les élus seront sur le terrain avec des référents métiers pour nous faire remonter leurs besoins. D'autre part, la Chambre de métiers sera réorganisée afin de les accueillir et de les soutenir dans leurs difficultés et leurs projets.

04

L'HOMME

Êtes-vous sportif ?

Oui, je pratique le tennis et le squash.

Avez-vous une passion ?

J'en ai plusieurs : le sport, la nature avec les randonnées en montagne, les balades à l'océan ou dans les forêts des Landes. Voyager, bien sûr, découvrir les civilisations et leur mode de vie. Parler le castillan et le catalan, d'où le fait que j'aille fréquemment en Espagne.

LE PRÉSIDENT DE LA CMA

Pourquoi vous êtes-vous présenté aux élections de la CMA 31 ?

Tout d'abord j'aime les nouveaux challenges, je suis chef d'entreprise et administrateur de la CGPME 31. Il me semblait important de rappeler que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est avant tout au service des artisans et donc de procéder à une réforme dans ce sens.

Quels sont vos chantiers prioritaires ?

En allant à la rencontre des artisans, nous avons recueilli leurs besoins et leurs attentes afin de déterminer quatre axes forts :

1. tout d'abord une réorganisation en interne de la Chambre de métiers et de l'artisanat afin d'assurer un accueil optimisé et personnalisé pour chaque usager,
2. ensuite la mise en place d'une hotline : un numéro unique pour l'ensemble des services,
3. encourager la dynamique entrepreneuriale et soutenir le développement des entreprises sous toutes ses formes (formation, innovation, digitalisation...),
4. et enfin développer la présence sur le terrain des élus pour promouvoir et valoriser l'artisanat comme vecteur de développement des territoires.

Qu'est-ce que vous aimeriez vous dire après cinq ans de mandature ?

Que le travail des 25 nouveaux élus de la CMA porte ses fruits et que nous sommes tous fiers d'être artisans.



LISTE DES MEMBRES DU BUREAU DE LA CMA 31

- **Président** : Vincent Aguilera
Fabrication et vente de plats cuisinés à Ramonville
- **1^{er} vice-président** : Thierry Frede
Plâtrier à Revel
- **2^e vice-président** : Pascal Bellocq
Poissonnier à Toulouse
- **3^e vice-président** : Isabelle Granier
Fabrication charpentes et autres menuiseries à Merville
- **Trésorier** : Michel Roudiere
Maçonnerie et gros œuvre à Toulouse
- **Trésorier adjoint** : Daniel Fresquet
Travaux de charpente à Roques
- **Secrétaire** : Evelyne Martinez
Nettoyage des bâtiments à Toulouse
- **Secrétaire adjoint** : Jean-Louis Penavayre
Maçonnerie et gros œuvre à Vacquiers
- **Secrétaire adjoint** : Pascal Erschler
Réparation ordinateurs et équipements périphériques à Toulouse
- **Secrétaire adjoint** : Christophe Lamarque
Travaux de couverture à Sainte-Foy-d'Aigrefeuille
- **Secrétaire adjoint** : Élodie Toussaint
Pâtisserie à Toulouse
- **Secrétaire adjoint** : Agnès Maurel
Fabrication charpentes et autres menuiseries à Revel



LES AUTRES MEMBRES ÉLUS

- Karine Adam
Nettoyage des bâtiments à Toulouse
- Lucien Amoros
Plombier à Trebons sur Grasse
- Louis Belmonte
Plombier à Cugnaux
- Marie-Armelle Bories
Fabrication instruments scientifiques techniques à Saint-Sauveur
- Frédéric Brasiles
Photographe à Toulouse
- Véronique Fontan
Coiffeuse à Toulouse
- Laurent Fourcade
Carrossier à Toulouse
- Gérard Garcia
Boucherie charcuterie à Villeneuve-les-Bouloc
- Cécile Lac
Plats cuisinés à emporter à Montesquieu-Volvestre
- Dominique Lopez
Conjointe pâtisserie à Toulouse
- Jérôme Lyet
Découpage, emboutissage à Portet-sur-Garonne
- Aude Mandrau
Coiffure en salon à Revel
- Françoise Schiavon
Métallerie, serrurerie à Montouliou-St-Bernard

LES AXES DU PROJET DE MANDATURE

Axe 1 : Accompagner les artisans dans toutes les étapes de leur parcours

- Encourager la dynamique entrepreneuriale : transformer l'idée en projet.
- Soutenir la compétitivité et le développement des entreprises artisanales.
- Soutenir les entreprises artisanales dans leurs difficultés.
- Accompagner les projets de transmission.

Axe 2 : Préparer et former les artisans de demain

- Informer et orienter vers les métiers de l'artisanat, détecter les potentiels.
- Encourager et faciliter la reconversion professionnelle et le retour à l'emploi.
- Développer l'offre de formation en alternance à destination des jeunes et des demandeurs d'emploi au sein de l'École Supérieure des Métiers.

Axe 3 : Promouvoir et valoriser l'artisanat comme vecteur de développement des territoires

- Contribuer aux stratégies de développement des territoires.
- Participer aux projets des collectivités locales en matière de « politique de la ville ».

Axe 4 : Améliorer la performance des services de la CMA en centrant son organisation sur ses ressortissants et leurs besoins et accentuer la lisibilité de son action

- Faciliter l'accès à l'information
- Simplifier les démarches des chefs d'entreprise via une plate-forme d'accueil et un numéro unique.
- Développer une démarche qualité.
- Accentuer la lisibilité de l'action de la CMA et contribuer à un rayonnement positif.

Le Centre de Formalités des Entreprises à votre service

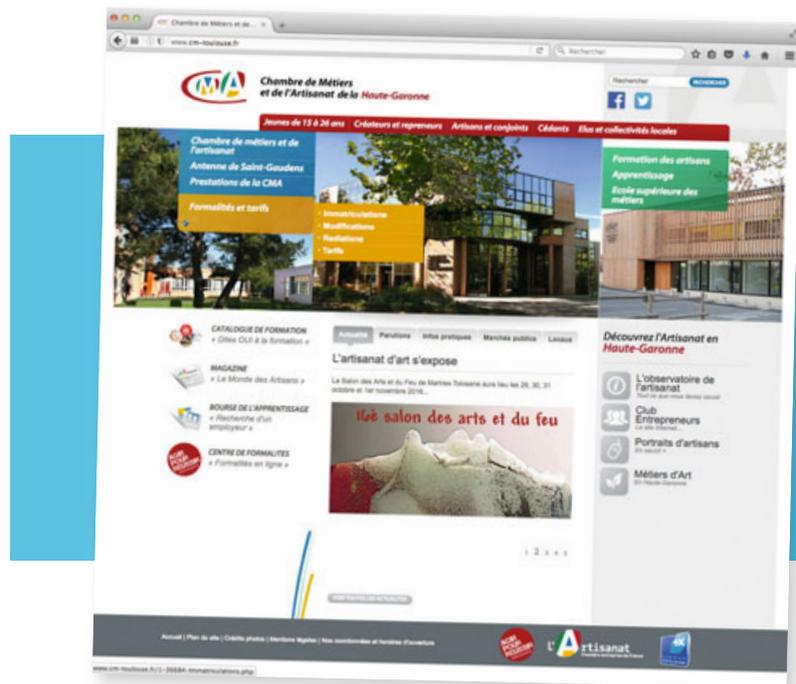
Tout au long de la vie de votre entreprise vous êtes amené à effectuer diverses déclarations administratives (changement d'adresse, modification d'activité, de nom commercial...).

Mais votre temps est précieux !

Afin de l'optimiser et pour ne pas le perdre au téléphone, le Centre de Formalités des Entreprises a mis à votre disposition une nouvelle rubrique « Formalités » sur le site de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ainsi, vous pouvez consulter une liste des formalités et des tarifs précisant les pièces à fournir et le règlement par type de déclaration.

L'ensemble des formalités (immatriculation, modification, radiation) sont classées selon la forme de votre entreprise : entreprise individuelle ou société, car votre Centre de Formalités des Entreprises se charge du dépôt auprès du registre du commerce si vous êtes également commerçant.

En un clic, vous choisissez la formalité qui correspond à votre situation et vous accédez à une fiche précisant les documents



à fournir ou à télécharger et le règlement correspondant.

Il ne vous reste plus qu'à constituer votre dossier et le déposer auprès du Centre de Formalités des Entreprises de la Chambre

de métiers sans rendez-vous ou à l'adresser par courrier.



Formalités accessibles en ligne sur : www.cm-toulouse.fr
Plus d'infos : 05 61 10 47 71

06

LA CMA 31, LA BANQUE POPULAIRE OCCITANE ET LA SOCAMA PYRÉNÉES GARONNE S'UNISSENT EN FAVEUR DE L'ARTISANAT DU DÉPARTEMENT



C'est à l'issue de l'assemblée générale de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), le 20 juin dernier, que la Chambre de métiers, la Banque Populaire Occitane (BPO) et la Socama Pyrénées Garonne ont signé une convention de partenariat, traduisant leur volonté de poursuivre une collaboration constructive.

L'artisanat en pleine évolution

La banque a réaffirmé son soutien à un secteur qui compte 28 000 entreprises dans le département et représente 41 000 emplois, et continue à en créer.

Évoquant le partenariat, les trois signataires ont acté un certain nombre d'actions communes dont l'accès facilité des artisans au cautionnement et à la garantie bancaire des prêts d'équipement, de développement ou de reprise d'entreprise. Ce partenariat se traduit également par l'accompagnement d'actions telles que l'organisation des journées portes ouvertes au sein de l'École Supérieure des Métiers à Muret, la soirée « Stars & Métiers », la participation à la journée des experts de la transmission-reprise d'entreprise, la promotion de l'apprentissage.

MAAF PRO

pour vous les PROS

Depuis plus de **60 ans**,
MAAF assure
les professionnels



- **Multirisque professionnelle**
RC Décennale (PROS du bâtiment)
- **Véhicules professionnels**
- **Santé collective et individuelle**
- **Prévoyance - Épargne - Retraite**

Prenez rendez-vous sans plus tarder

3015

Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h



Préparez l'avenir de votre entreprise grâce à la nouvelle prestation d'accompagnement de la CMA 31

Emploi, santé, sécurité, formation, réglementation ou encore données économiques et sociales...

Consciente des difficultés que peuvent rencontrer les TPE du territoire dans le domaine des ressources humaines, la Chambre de métiers de la Haute-Garonne renforce son accompagnement auprès des entreprises artisanales afin de les aider à structurer et sécuriser leurs pratiques en matière de Ressources humaines.

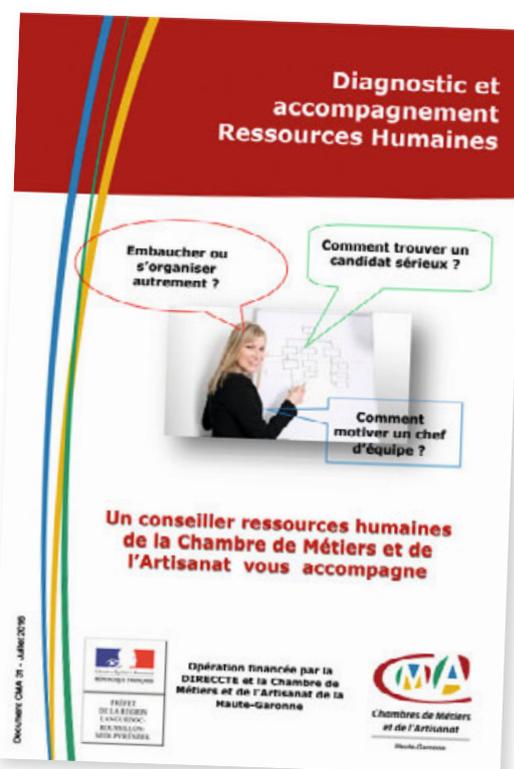
NOUVEAU SERVICE : L'ACCOMPAGNEMENT RESSOURCES HUMAINES DE LA CMA 31

Proches des préoccupations des entreprises artisanales et de vos secteurs d'activité, les conseillers du service RH de la Chambre de métiers de la Haute-Garonne interviennent par des actions de conseils,

d'accompagnements renforcés jusqu'à la structuration d'un de vos processus RH ou de votre service RH. Cet accompagnement nouveau, gratuit et souple permet au cas par cas, d'identifier la situation de l'entreprise, de faire un état des lieux et de mettre en œuvre un plan d'action à court et moyen terme.

Vous êtes dirigeant d'entreprise artisanale et vous voulez :

- fiabiliser vos effectifs,
 - identifier des solutions sur mesure
 - sécuriser vos pratiques RH en matière de réglementation,
 - recruter de nouveaux salariés, optimiser et sécuriser vos coûts RH.
- Cet accompagnement est pour vous ! Contactez-nous dès maintenant.



LE REGARD DU CONSEILLER



« Dans les entreprises artisanales, la dimension ressources humaines est capitale. Si l'un des maillons humains ne fonctionne pas c'est toute l'organisation qui dysfonctionne. La gestion de la richesse humaine est le fondement de la performance de l'entreprise artisanale. Pour être au plus proche des besoins des artisans, nous avons conçu ce dispositif souple, individualisé afin de les aider à organiser, structurer les pratiques RH pour gagner en compétitivité.

Cet accompagnement se traduit par un diagnostic qui permet d'analyser globalement les enjeux de l'organisation et d'aider à faire le point sur les pratiques et à exprimer les besoins en RH. Un plan d'action concret et opérationnel, adapté aux besoins des entreprises artisanales est mis en place avec le conseiller de la CMA 31. Nos conseillers mettent à disposition des entreprises, leurs expertises RH et leur connaissance du terrain, des outils et des acteurs mobilisables pour gagner en compétitivité. Le regard extérieur du conseiller RH permet une prise de recul pour mettre à plat les pratiques et surtout de rendre rapidement opérationnels les processus RH. »



Pour bénéficier des services RH ou pour tout renseignement complémentaire, Service développement économique | 05 61 10 47 20 / 14 | mlfaugeres@cm-toulouse.fr | froth@cm-toulouse.fr

Prestation financée par la CMA 31 et la DIRECCTE OCCITANIE



PORTRAIT

Raymond Denjean, un artisan investi dans la vie publique

Être artisan et maire de sa commune, c'est s'investir doublement : C'est gérer une entreprise et une collectivité, c'est aussi manager des équipes, les salariés de l'entreprise et le personnel de la commune. Raymond Denjean est de ces hommes qui s'investissent pour le bien des autres.

SON ENTREPRISE

L'entreprise, Raymond Denjean l'a créée en 1980 à l'âge de 21 ans. Elle est installée dans lka commune de Le Plan, village à proximité de Cazères sur Garonne. Elle réalise des pièces tournées pour l'industrie aéronautique et pour d'autres donneurs d'ordre de la région. Raymond Denjean emploie 3 salariés qu'il a accompagnés dans leur formation. Il accueille régulièrement des apprentis de la région, au total 17 jeunes ont été formés dans l'entreprise et actuellement, il emploie un apprenti. Ici aussi, une volonté de soutenir le développement local.

SA MAIRIE

La commune dont il est maire est celle de sa résidence, à 3 km de son entreprise. C'est la commune de Montberaud, village niché dans les terres du Volvestre. Commune de 212 habitants, en légère croissance démographique, elle est gérée par Raymond Denjean depuis 2001, soit 2 mandats réalisés et un en cours depuis 2014, réélu à la tête d'une équipe municipale de 11 conseillers. Et dans une commune rurale où les effectifs de personnel sont réduits à un poste à temps partiel de secrétariat, le maire doit s'impliquer complètement dans la vie de sa commune. C'est ce que fait Raymond Denjean : apporter des services aux autres et sauvegarder le patrimoine communal.

Raymond Denjean est chef d'entreprise et maire de la commune de Montberaud. ► Livraison d'une nouvelle machine pour l'entreprise. ▼



RAYMOND DENJEAN

Maître Artisan

Statut : EI

Activité : chaudronnerie, serrurerie, mécano soudure

Effectif : 3 salariés et 1 apprenti

Date de création : 1980



SALON DES ARTS ET DU FEU DE MARTRES-TOLOSANE

12 000 visiteurs, une édition réussie en fréquentation et en affaires

Le Salon des Arts et du Feu, édition 2016, a été un grand succès populaire sur ses 4 jours d'expositions du beau week-end de la Toussaint.



Les exposants lauréats des concours organisés sur le Salon des Arts et du Feu 2016, en présence de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

10

100 exposants, céramistes, faïenciers, verriers, ferronniers, sculpteurs ont accueilli plus de 12 000 visiteurs avec un pic de fréquentation le dimanche qui a vu pour cette seule journée plus de 4 000 personnes franchir l'enceinte du Salon.

Le Salon a été inauguré par Carole Delga, présidente de la région Occitanie / Pyrénées Méditerranée, et par le maire de Martres-Tolosane, Gilbert Tarraube, en présence de nombreuses personnalités, dont le représentant du président du Conseil départemental et les présidents des Chambres régionales et départementales de métiers et de l'artisanat.

Un des objectifs des organisateurs de ce bel événement, unique dans toute la région Occitanie, est de jouer la carte de

la qualité dans le choix des exposants. Ainsi, l'ensemble des partenaires du Salon a souhaité récompenser les meilleurs d'entre eux : cinq prix ont salué les artisans qui ont offert au public toute la palette de leur savoir-faire.

Trois prix ont été attribués dans le cadre du concours de stand organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne.

■ **Prix de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 31** : meilleure décoration du stand à Jorge Mateus, verrier à Palau Del Vidre (66).

■ **Prix de la Cimenterie Lafarge Holcim** : meilleure originalité des produits à l'atelier de Mathilde, Mathilde Titoni, porcelainière à Saint-Siffret (30).

■ **Prix de la Banque Populaire Occitane** : coup de cœur du jury à Benoît Peyrous, fabricant de mobilier en bois et acier à Layrisse (65).

Un prix a été attribué par Atelier d'Art de France pour la qualité du savoir-faire et des produits réalisés. Gagnant : les bois de la passion, Romuald Clemenceau, fabricant d'objet sculpté, tourné et peint à Haget (32).

Un prix a été attribué par la mairie de Martres-Tolosane pour la meilleure œuvre réalisée parmi les 8 jeunes artisans sélectionnés de l'ilot des créateurs d'Occitanie.

Le jury a tout d'abord salué la qualité du travail de tous. Parmi ces jeunes talents, il a choisi comme gagnante : Manon Damiens, sculpteuse sur métal à Narbonne (11).

OFFRE SPRINTER

À partir de

299€ HT⁽³⁾ / mois⁽¹⁾

Incluant extension de garantie,
entretien complet avec
remplacement des pièces
d'usure, service conciergerie



Efficacité, rentabilité, sécurité. Faites la course en tête.

Venez découvrir le Mercedes-Benz Sprinter Euro 6. Nouvelles motorisations 114 ch et 143 ch

Mercedes-Benz

Vans. Born to run.*



Hamecher Toulouse VI - 65 route de Paris 31150 FENOUILLET - Tél. : 05 62 75 82 00

* Des utilitaires conçus pour durer. (1) Exemple modèle présenté : Sprinter FG 211CDI 37S au tarif remis du 01/09/16 de 22 700€ HT (2) en Crédit-Bail-Facility sur 60 mois avec un 1er loyer de 3 595€ HT suivi de 59 loyers de 299€ HT / mois et une option d'achat de 5 341€ HT, sous réserve d'un kilométrage total contractuel de 100 000 km. Coût total emprunteur : 23 310€ HT ou 26 577€ HT. Si, au terme du contrat, vous ne souhaitez pas vous porter acquéreur du véhicule, votre distributeur vous en assure la reprise pour le montant de l'option d'achat sous réserve d'un état standard et d'un kilométrage maximal de 100 000 km. Offre exclusivement réservée aux professionnels, hors loueurs et flottes, pour tout Sprinter Fourgon ou combi commandé chez un distributeur participant entre le 01/09/16 et le 31/12/16 et livré avant le 30/04/17, non cumulable avec une autre offre en cours, sous réserve d'acceptation du dossier par Mercedes-Benz Financial Services France S.A.

Fédébon³¹

Des achats « tout bon » !

**Chèques cadeaux Fédébon 31,
vos salariés vous disent merci !**

**Bien mieux qu'une prime, Fédébon 31
est un chèque cadeau :**

- exonéré de charges sociales*
- déductible pour l'entreprise*
- non imposable pour le salarié*

**Fédébon[®] partenaire
du Commerce en Haute-Garonne**



Nouveau format :
pratique, il se glisse
facilement dans votre
poche ou votre sac.

* Conformément à la réglementation Urssaf

www.toulouse.cci.fr

Faire de l'avenir
la plus belle des entreprises.

cci Toulouse³¹
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

LE NUMÉRIQUE

L'outil indispensable de l'artisan !

AUJOURD'HUI, ANDRÉ DEBAISIEUX, FORMATEUR EXPERT MULTIMÉDIA À LA CMA 31 VOUS PARLE DE LA PLACE DU NUMÉRIQUE DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE !



LMA : M. DEBAISIEUX, COMMENT SITUEZ-VOUS LE MULTIMÉDIA DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE ?

André Debaieux : L'époque où le bouche-à-oreille marchait est devenue obsolète. Aujourd'hui, une entreprise pérenne possède un site Internet, une page Facebook et est référencée sur le net. Créer un réseau « à contact humain » permet de conquérir de nouveaux clients tout en fidélisant les anciens.

LMA : L'ARTISANAT PEUT-IL ÊTRE VALORISÉ À TRAVERS UNE COMMUNICATION 2.0 ?

A.D. : La valorisation d'une entreprise repose sur trois axes : répondre à la curiosité, donner confiance et fournir de l'affect. Ce sont ces critères qui définiront en grande partie le choix entre votre concurrent et vous-même.

Avec un site Internet et une présence sur les réseaux sociaux, vous répondrez en grande partie à ces trois critères.

LMA : CETTE NOUVELLE TECHNOLOGIE EST-ELLE ACCESSIBLE À TOUS ?

A.D. : Il suffit de posséder un smartphone et/ou un ordinateur, le seul investissement sera d'ordre personnel, mais le jeu en vaut la chandelle !

Aujourd'hui, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne vous accompagne et vous conseille à travers ses formations complètes et adaptées à votre structure.

Formation	Objectifs	Date	Lieu
Créer et référencer son site Internet	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir son site Internet à partir de la plateforme CMS Joomla • Paramétrer et référencer 	6-12-13-19-20-26-27 janvier 2017	Toulouse
Créer sa page Facebook professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le réseau social Facebook pour promouvoir son activité 	2-3 février 2017	Toulouse
Faire de la publicité sur Internet avec Google Adwords	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les bases de la publicité • Découvrir Google Adwords et réaliser ses premières campagnes • Comprendre les résultats des campagnes pour les optimiser 	13-14-15 février 2017	Toulouse



Contact CMA 31 : formation@cm-toulouse.fr | 05 61 10 47 40/91

Réaliser le plan d'actions de son entreprise

Réaliser un diagnostic de l'entreprise
26-27 janvier 2017

Réaliser de bons supports de communication pour se faire connaître

Rédiger et mettre en forme un message commercial
6-7-13-14 mars 2017

Dites oui à la FORMATION

Être présent à moindre coût sur Internet avec Google

S'identifier sur Google My Business.
Retrouver son entreprise sur Google Maps.
7 mars 2017

Sauveteur Secouriste au Travail

Protéger et porter secours dans le cadre de son activité professionnelle.
16-17 mars 2017



Plus de formations sur www.cm-toulouse.fr

La gestion quotidienne de sa micro-entreprise

Connaître ses droits et obligations
6 mars 2017

Éviter les ruptures de trésoreries

Construire des prévisions et détecter les risques
Réaliser des économies
28 février 2017



Quelle mutuelle pour mon entreprise ?

9,98 € par mois
et par salarié*
(À partir de)

Une mutuelle
partenaire

« Proximité, conseil, compétitivité...
Avec la Mutuelle PréviFrance, j'ai trouvé
le partenaire santé de mon entreprise. »

Avec la Mutuelle PréviFrance, choisissez
un partenaire qui allie savoir-faire et compétitivité.



0 812 04 31 31

Service 0,05 € / appel
+ prix appel



www.previfrance.fr

Vos agences en Haute-Garonne :

TOULOUSE

- 80, rue Matabiau
- 11bis, pl. St-Cyprien
- 45, gde rue St-Michel

MURET

35, allées Niel

COLOMIERS

40, rue du Centre

ST-GAUDENS

34, bd Pasteur



Mutuelle
PréviFrance

Vous protéger, c'est naturel

Nouveau Hyundai Tucson



OFFRE RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS
LA SOLUTION POUR VOTRE BUSINESS



Ergonomie intuitive du tableau de bord**



Système de navigation Europe
avec services TomTom® Live**



Vaste espace de chargement
de 513 à 1503 litres**

Tucson Diesel à
329 € TTC/mois*
SANS APPORT

Location Longue Durée sur 48 mois et 80 000 km

SERVICES INCLUS

Entretien / Maintenance
Assistance 24h/24 - 7j/7
Garantie perte financière



Consommations mixtes de la gamme Tucson (l/100 km) : de 4,6 à 7,5. Émissions de CO₂ (en g/km) : 119 à 175.

*Exemple de prix au 01/04/2016, pour la Location en Longue Durée du nouveau Hyundai Tucson 1.7 CRDi Creative avec peinture métallisée, 6 cv, CO₂ (119 g/km) pour une durée de 48 mois et 80 000 km. Le loyer comprend entretien, maintenance, assistance 24h/24 - 7j/7, et garantie perte financière. Sous réserve de variation de la fiscalité ou du tarif constructeur en vigueur. Visuel non contractuel. (1) remboursé à la livraison sous forme d'avoir. Offre réservée aux Professionnels valable jusqu'au 31/12/2016, sous réserve d'acceptation de votre dossier par Cofiparc. Arval Partners est le nom commercial de Cofiparc - SAS au capital de 1 000 005 € - 389 390 626 RCS Paris. Siège Social : 1, bd Haussmann 75009 Paris. N° d'identification TVA intracommunautaire : FR 17 389 390 626. N° d'immatriculation ORIAS : 07 027 946 (www.orias.fr). **Les équipements sont disponibles selon versions et options.



CONCESSION LABEGE
3690 AVENUE DE LA LAURAGAISE
BP 28333 - 31683 LABEGE CEDEX
TEL : 05 61 00 77 44 - FAX : 05 61 00 77 40

CONCESSION TOULOUSE
124 AV ETATS UNIS
31200 TOULOUSE
TEL : 05 34 40 09 99 - FAX : 05 34 40 09 90

i

C'EST LA RENTRÉE À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS : PLATEFORME D'ACCUEIL POUR LES « PRIMO ARRIVANTS »

Durant la semaine du 3 au 7 octobre dernier, l'ESM a mis en place comme chaque année une plateforme d'accueil « primo arrivant ».

Cette action avait pour objectif d'accueillir les jeunes dans leur nouvel établissement de formation, de leur permettre de découvrir les ateliers techniques spécifiques à leurs métiers, de les sensibiliser à leur nouveau statut, de connaître les outils de la formation par alternance et de procéder à leur positionnement d'acquis sur les bases fondamentales en enseignement général y compris en culture générale.

Ces premières années ont également bénéficié d'ateliers : sécurité routière et prévention des risques SNCF.

Cette semaine d'intégration a permis d'accueillir un peu plus de 300 jeunes apprentis dans les pôles de l'alimentaire, de l'automobile et du paramédical.



Cette semaine d'intégration est l'occasion, pour les 1^{ères} années, de découvrir les nouvelles salles de technologie.

Les MOF aux côtés des jeunes boulangers de l'ESM

L'École Supérieure des Métiers (ESM) et la société des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) ont signé le 25 octobre dernier une convention de partenariat à la préfecture de la Haute-Garonne à Toulouse, qui a pour but d'entretenir une relation privilégiée entre les apprentis et les Meilleurs Ouvriers de France. Cette proximité contribue au développement

de leurs compétences en leur montrant un exemple d'excellence.

Initiée par le préfet de région, la convention de partenariat a été signée par Jean-Luc Beauhaire, MOF, champion d'Europe, maître artisan en boulangerie. Il est aussi le parrain de la promotion du brevet professionnel boulanger de l'ESM.



Cérémonie de remise des insignes de Chevalier de la Légion d'honneur

LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS PROMUE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Dans les salons de la Préfecture, à l'issue de la signature de convention, Monsieur Pascal Mailhos, le préfet de la région Occitanie, a remis à Muriel Fant-Roux, directrice de l'ESM, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, tout en saluant son parcours et son engagement auprès des jeunes.



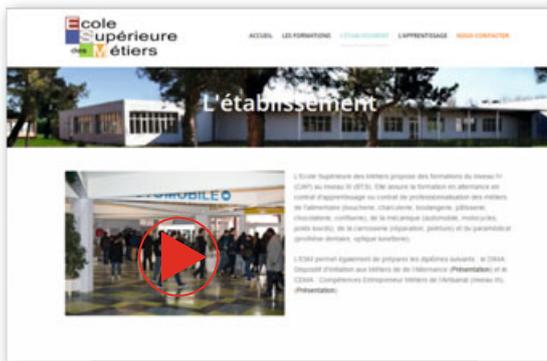
NOUVEAU

L'ESM se consulte en ligne

www.esm-muret.fr

L'École Supérieure des Métiers à Muret est heureuse de vous annoncer la mise en ligne de son tout nouveau site Internet. Clair, intuitif et responsive, nous espérons qu'il répondra à vos besoins. Nous attendons votre visite.

À très bientôt sur www.esm-muret.fr



**L'OCCASION DE DÉCOUVRIR
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS EN VIDÉO !**

VISITE D'ÉTUDE EN ITALIE DU 6 AU 9 NOVEMBRE 2016

Mobilité européenne



La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Occitanie coordonne un programme régional de mobilité pour les apprentis, Ap n'Go, qui bénéficie du soutien financier du Conseil Régional. Ce programme se décline autour des axes suivants :

- organisation des mobilités individuelles et collectives pour les apprentis,
- développement de l'accueil d'apprentis européens,
- professionnalisation du réseau des référents mobilité,
- Participation des maîtres d'apprentissage au processus de la mobilité,
- Communication et valorisation des actions et des parcours.

C'est dans ce cadre qu'est organisée une **visite d'étude pour les maîtres d'apprentissage**.

L'Italie est un pays qui accueille chaque année des apprentis de la région dans les métiers de bouche, la mécanique, le bâtiment ou encore les services. La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat y a développé des partenariats avec plusieurs correspondants locaux dans le nord du pays. C'est pourquoi la visite d'étude s'est déroulée à **Forlì près de Bologne**, chez un de nos partenaires, **Uniser**, qui a déjà accueilli plusieurs groupes d'apprentis de la région. François Le Gallo, boulanger, Jonathan Martin, mécanicien, et Stéphane Pouget, pâtissier, sont les maîtres d'apprentissage de Haute-Garonne concernés par ce voyage d'étude. Tous impliqués dans la mobilité européenne, ils ont permis à leurs apprentis de vivre cette expérience en Europe. Ils ont également accueilli des jeunes stagiaires anglais l'an passé.

PROJETS MOBILITÉ EUROPÉENNE – ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS



Dès la rentrée, l'École Supérieure des Métiers se mobilise sur plusieurs projets de mobilité européenne :

- 5 mobilités individuelles (Angleterre, Espagne, Finlande).
- 2 mobilités collectives (Belgique, Angleterre).
- 1 accueil d'un groupe de stagiaires anglais.

Tous ces projets sont en cours de finalisation, nous ne manquerons de vous donner des nouvelles de ces nouveaux globe-trotters !



À partir de

8990 € HT⁽¹⁾



GAMME OPEL UTILITAIRES

**NOMBREUX VÉHICULES
DISPONIBLES**

LES UTILITAIRES OPEL. TAILLÉS POUR LES PROS.

Augmentez votre capacité de travail avec une gamme de 3,4 à 22 m³ de volume utile, jusqu'à 2,4 tonnes de chargement et 4,4 mètres de longueur de chargement⁽²⁾.

Et alliez le confort à l'efficacité en finition Pack Clim+ avec notamment :

- Climatisation
- Radar de recul
- Connexion Bluetooth®
- Régulateur de vitesse

OPEL ENTREPRISES



OPEL LABEGE

80 chemin de Lalande 31670 Labège

Tel : 05 61 000 777

labege-motors.chacun-son-auto.com

Contact Société : Nicolas CAYRE

Tel : 06 25 16 03 00

OPEL MIRAIL

Rue Emile Baudot 31100 Toulouse

Tel : 05 34 609 609

mirail-motors.chacun-son-auto.com

Contact Société : Hervé LHONORE

Tel : 06 66 73 19 60

OPEL MURET

Impasse Jacques Monod 31600 Muret

Tel : 05 62 23 39 39

muret-motors.chacun-son-auto.com

Contact Société : Aymeric MOREAU

mail : aymeric.moreau@groupe-sipa.fr

(1) Prix conseillé de l'Opel Combo Cargo L1H1 750 Pack Eco 1.4 95 ch EURO 6 après déduction d'une remise de 3900 € et de la prime Opel de 1000 € sous condition de reprise d'un véhicule utilitaire d'un poids total autorisé en charge (PTAC) maximum de 3,5 tonnes déduites. Offre réservée aux professionnels, valable pour toute commande et livraison en France métropolitaine d'un Opel Combo Cargo L1H1 750 Pack Eco 1.4 95 ch EURO 6 neuf **avant le 31/12/2016** dans le réseau Opel participant. **Tarif au 04/04/2016. Modèles présentés : Combo Cargo L1H1 750 Base 1.4 95 ch EURO 6, Vivaro Fourgon L1H1 2700 Pack Clim+ 1.6 CDTI**

95 ch EURO 6 et Movano Fourgon L1H2 3,3t 2.3 CDTI 110 ch, avec options aux prix conseillés respectifs de **9 890 € HT, 16 290 € HT et 18 190 € HT** avantages client déduits. (2) Volume utile mini/maxi de la gamme Utilitaires selon les versions. Charge et longueur maximum sur Movano selon les versions.

Consommation mixte de la gamme Utilitaires Opel (l/100 km) : 4.5/9.3 et CO₂ (g/km) : 120/242, valeurs données hors véhicules transformés.

FIAT DOBLÒ CARGO. TOUT COMMENCE AVEC VOUS.



RADIO UCONNECT™
AVEC NAVIGATION (2)



INSONORISATION
OPTIMALE



SOLUTIONS
DE RANGEMENTS
MULTIPLES



SUSPENSIONS ARRIÈRE
CONFORT BI-LINK

DOBLÒ 1.3 MULTIJET II 80 PACK USB CLIM 10 600 € HT⁽¹⁾

Avec radio, Bluetooth®, lecteur multimédia USB, régulateur de vitesse, climatisation et **3 places avant** en option.



PROFESSIONAL

DOBLÒ CARGO. AUSSI PROFESSIONNEL QUE VOUS.

PROFESSIONNEL COMME VOUS

(1) Tarif au 01/09/2016 du Doblò Fourgon Tôle 1.3 MultiJet II 80 ch Pack USB Clim : 17 910 € HT - 7 310 € HT (dont 6 610 € HT de remise constructeur et 700 € HT de prime à la reprise d'un véhicule de plus de 8 ans destiné ou non à la destruction) = 10 600 € HT. Offre réservée aux professionnels, valable jusqu'au 31/12/2016 chez les Distributeurs participants. Dans la limite des stocks disponibles. Version présentée avec peinture métallisée (+400 € HT), jantes alliage 15" (+400 € HT), projecteurs antibrouillard AV (+150 € HT), pare-chocs couleur carrosserie (+120 € HT), rétroviseurs extérieurs couleur carrosserie (+60 € HT). (2) Selon les versions.

Someda

123 route de Revel - Rocade-Est Sortie 18
31400 Toulouse - 05.62.16.66.66.

Auto Nord

127 Av des Etats-Unis
31200 Toulouse - 05.34.40.07.07.

Sud Garonne Automobiles

R.N 117 - Impasse Jacques Monod
31600 Muret - 05.34.46.09.46.



Questions/Réponses

Quels moyens de paiement s'imposent au commerçant ?

Les commerçants sont plus ou moins libres de refuser certains moyens de paiement (chèque, carte bancaire ou espèces). En effet, ils doivent respecter des règles avant d'imposer leur choix à leur clientèle.

PEUT-ON REFUSER LES RÉGLEMENTS PAR CHÈQUE OU PAR CARTE BANCAIRE ?

En principe, un commerçant n'a pas d'obligation légale d'accepter un paiement par chèque ou par carte bancaire. Mais s'il adhère à un centre de gestion agréé, il ne peut pas exclure le règlement par chèque⁽¹⁾. Par ailleurs, il a la faculté d'imposer certaines conditions au client : un montant minimum d'achat ou la présentation d'une carte d'identité, notamment pour les chèques, en prévention des fraudes. Le paiement par carte se révèle plus sécurisé puisque le client doit saisir un code (sauf pour le paiement sans contact). Mais en contrepartie de cette garantie, le professionnel doit verser une commission (entre 0,2 et 0,3 % du montant en moyenne) dont le montant comprend une part variable et une part fixe, à la banque. Signalons que les banques se sont engagées à baisser ces frais au cours de l'année 2016, le gouvernement souhaitant favoriser l'utilisation de la carte bancaire pour les petits montants...

34

QU'EN EST-IL DU PAIEMENT EN ESPÈCES ?

Un gérant de magasin ne peut pas refuser le règlement en liquide pour un achat inférieur à 1 000 €. Il n'en a tout simplement pas le droit. S'il le fait, il risque une amende de 150 €⁽²⁾. À l'inverse, au-delà de 1 000 € (ou 15 000 € si le domicile fiscal du client est situé à l'étranger), le paiement en espèces est interdit⁽³⁾ (notamment pour des raisons de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent). En somme, si vous vendez des biens de



très grande valeur, vous ne pourrez pas être payé en espèces. D'autre part, vous pouvez exiger du client qu'il fasse l'appoint⁽⁴⁾. De la même façon, vous n'êtes pas tenu d'accepter plus de 50 pièces de monnaie pour une seule facture.

COMMENT FIXER DES CONDITIONS DE PAIEMENT ?

Si vous souhaitez prendre les chèques ou les cartes sous conditions, vous devez indiquer les contraintes de paiement que vous avez établies à vos clients⁽⁵⁾. Vous êtes tenu de les afficher clairement, par exemple à l'entrée du magasin ou au niveau de la caisse. Cependant, le seuil d'achat minimum que vous avez fixé doit figurer dans vos conditions générales de vente. Il faut savoir qu'en l'absence d'affichage clair et visible, le client pourrait vous obliger à accepter son mode de paiement. Attention : il n'est pas possible d'appliquer des conditions différentes selon le client.

⁽¹⁾ Article 1649 quater E bis du Code général des impôts. ⁽²⁾ Article R 642-3 du Code pénal. ⁽³⁾ Articles D112-3 et D112-4 du Code monétaire et financier. ⁽⁴⁾ Article L112-5 du Code monétaire et financier. ⁽⁵⁾ Article L113-3 du Code de la consommation.

i

EN 2020, EXIT LES GOBELETS PLASTIQUES !

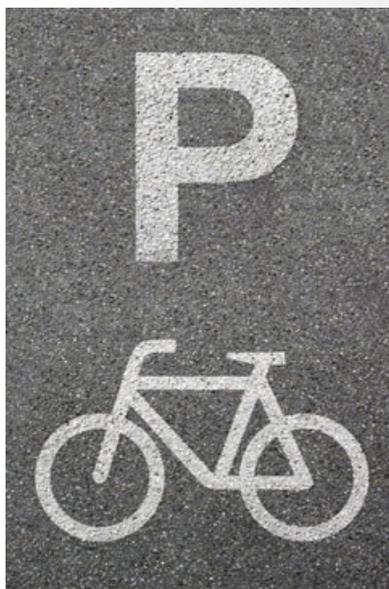
Le décret du 30 août 2016 (JO du 31) précise les modalités de l'interdiction des gobelets, verres et assiettes jetables en matière plastique en 2020, conformément à la loi sur la transition énergétique. Ainsi, la limitation s'applique aux gobelets, verres et assiettes dont le plastique joue le rôle de composant structurel principal, et prévus pour une utilisation unique. Les produits entrant dans le champ de la directive européenne relative aux emballages et aux déchets d'emballages ne sont pas concernés. De même, la vaisselle jetable « compostable en compostage domestique » sera autorisée. Mais elle devra respecter la norme française relative aux spécifications pour les plastiques aptes au compostage domestique (NF T51-800). Les produits contenant un minimum de 50 % de matières biosourcées en 2020 (60 % en 2025) restent également autorisés.

i

PLAN VÉLO OBLIGATOIRE À PARTIR DE 2017

Le décret N° 2016-968 du 13 juillet 2016 prévoit que tout bâtiment neuf, industriel, commercial ou accueillant un service public, comprenant des places de stationnement destinées aux employés ou à la clientèle, doit prévoir des infrastructures permettant la stationnement sécurisé des vélos. Cette obligation est applicable aux demandes de permis de construire déposées à partir de janvier 2017.

Cet espace doit être situé au rez-de-chaussée du bâtiment, au premier sous-sol ou même à l'extérieur du bâtiment, à condition qu'il soit couvert. Il doit également comporter un système de fermeture sécurisé. Dans les bâtiments commerciaux, le nombre de places de vélo requis correspond à 10 % du nombre de clients et de salariés accueillis simultanément, sur déclaration du maître d'ouvrage.



Modifier la devanture de sa boutique

Vous avez décidé d'effectuer des travaux de rénovation ou de réfection de la devanture de votre magasin et vous vous demandez dans quelles mesures il vous faudrait l'aval de la municipalité ou non. Voici quelques éléments de réponse.



1. ÉVALUER PRÉCISÉMENT LA NATURE DE VOS TRAVAUX

Selon ce que vous envisagez de transformer, vous aurez besoin ou non d'une autorisation préalable de votre municipalité. Ainsi, tout ce qui modifie l'aspect extérieur comme changer la vitrine en utilisant des matériaux différents, percer une nouvelle ouverture ou repeindre la façade dans une autre couleur, est soumis à déclaration préalable⁽¹⁾. En revanche, des travaux de restauration de l'état du bâtiment comme le ravalement ou le nettoyage ne nécessitent pas d'autorisation. Mais attention ! Dès lors que le commerce se situe dans une zone protégée comme un site classé, un agrément sera requis pour tout changement. Il en est de même si le plan local d'urbanisme (PLU) le prévoit pour l'espace où se trouve votre boutique.

2. PRÉPARER LE DOSSIER

Vous aurez à vous procurer le formulaire de déclaration préalable (Cerfa n° 13404*05) auprès de la mairie ou en ligne sur www.service-public.fr/professionnels-entreprises. Vous devrez ensuite le compléter en renseignant votre identité et celle de votre entreprise (Siret, raison sociale, etc.), la localisation de votre commerce et les travaux

envisagés. Il faudra également y ajouter les plans de situation et de votre façade sous divers angles ainsi que des photos et croquis. Il convient de demander précisément à la municipalité la liste⁽²⁾ complète des pièces à fournir car, en cas de manquement, l'examen du dossier ne pourra se faire. Ce qui risque de retarder vos travaux.

3. VEILLER AU DÉLAI DE RÉPONSE

Le dossier de déclaration préalable doit être déposé à la mairie où se situe votre magasin ou envoyé par courrier avec AR. Un récépissé vous sera alors remis. En principe, le délai d'instruction est d'un mois. Si vous ne recevez pas de réponse dans ce délai, vous pourrez alors considérer que l'administration ne fait pas opposition à vos travaux. Cependant, elle peut vous écrire pour vous avertir que le délai sera rallongé en raison de la nécessité de consulter d'autres services ou parce qu'il manque des pièces à votre dossier. Mais elle doit le faire dans le délai d'un mois. À défaut, vous êtes autorisé à engager les modifications prévues en affichant le récépissé de dépôt. Encore faut-il qu'une tierce personne n'ait pas formé un recours contre votre projet.

⁽¹⁾ Articles R*421-17 à R*421-17-1 du Code de l'urbanisme.

⁽²⁾ Articles R431-35 à R431-37 du Code de l'urbanisme.

4 CONFÉRENCES-RENCONTRES EN 2016

Conférences - rencontres des artisans du Comminges

Des sujets d'actualité - des échanges entre professionnels.

Une fois par trimestre, l'antenne de Saint-Gaudens propose aux artisans du Comminges des conférences-rencontres destinées à aborder des sujets d'actualité pour les entreprises et également à favoriser les rencontres entre professionnels.

Au total, plus de 100 artisans auront participé à ces conférences en 2016. Organisées sur une soirée de 18h à 20h, elles sont animées par des experts de l'entreprise dans leur domaine de compétence. Trois conférences ont déjà eu lieu :



Les participants de la dernière conférence-rencontres organisée à Saint-Gaudens.

■ **jeudi 29 janvier** : les nouveautés sociales et la loi sur la sécurité sociale.

■ **jeudi 21 avril** : le régime social des indépendants, le RSI.

■ **jeudi 29 septembre** : le développement de l'entreprise avec Google Adwords.

La dernière conférence de l'année aura lieu :

■ **Jeudi 8 décembre** : les assurances des biens et des personnes, les meilleures solutions.

Chaque conférence se conclut par un moment d'échange convivial qui clôture la soirée.

i Pour tout renseignement et inscription | contactez Laurette Nouilhan | 05 61 89 99 89 | lnouilhan@cm-toulouse.fr

36

**i**

CONVENTION CMA 31 – CC LAURAGAIS REVEL SORÉZOIS

Le 23 juin 2016, la Communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne ont signé une convention de partenariat. La signature a eu lieu en présence du président de la Chambre de Métiers, du président de la Communauté de communes et maire de Revel, et du délégué au commerce et à l'artisanat.

Cet engagement commun porte sur plusieurs axes : la valorisation de l'artisanat ; l'accompagnement à la création, au développement et à la transmission d'entreprises ; la définition d'une offre adaptée en matière d'implantation ; la mise en place d'actions en faveur de l'emploi et la formation.

Cette convention concrétise un travail mené depuis plusieurs années et exprime une volonté conjointe de mener des opérations visant à favoriser le développement économique sur le territoire intercommunal.

i

Permanence de la CMA 31 à Revel (Maison Commune Emploi Formation) | 2^e mardi du mois de 9h à 12h sur rdv | Stéphanie Gagné | 05 61 10 47 92 | sgaigne@cm-toulouse.fr





ANTENNE SAINT-GAUDENS

Formation 2016-2017

L'antenne de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat organise sur Saint-Gaudens des stages de formation pour les artisans du Comminges et du Volvestre et leurs salariés. Pour la programmation 2016-2017, nous avons voulu vous offrir une large palette de thèmes permettant de répondre à vos besoins.



i Laurette Nouilhan | Inouilhan@cm-toulouse.fr | 5 espace Pégot 31800 Saint Gaudens | 05 61 89 99 89

INSPIRE YOUR SENSE PORCELANOSA KITCHENS



*Eveillez vos sens. Cuisines Porcelanosa.

Showroom : 3 av. de Larrieu, route d'Espagne, Toulouse - Tél. : 05 34 56 57 60



www.porcelanosa.com | info@porcelanosa.fr

PORCELANOSA®
CARRELAGE · SALLE DE BAINS · CUISINE

 **ZONE
D'INTÉRÊT
RÉGIONAL**
MIDI-PYRÉNÉES



20 min de Toulouse



accès direct à l'A64
(sortie 27)

PARC D'ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTAL

ACTIVESTREST

Unique zone d'intérêt régional au sud de Toulouse,
aménagée dans le respect de l'environnement,
compétitive et éco-responsable.

30 min de l'Aéroport



Aéroport International
Toulouse-Blagnac

FONCIER DISPONIBLE IMMEDIATEMENT
HÔTEL D'ENTREPRISES

Locaux d'activités modulables à louer
Très Haut Débit : liaison FIBRE OPTIQUE FTTO

2 min de la Gare de Carbone



10 liaisons quotidiennes
vers Toulouse

SPÉCIALISATION DANS LA **BIOÉCONOMIE**

Synergie de compétences, encouragée par des mutualisations de moyens
Visibilité renforcée lors des événements sectoriels
Présence d'acteurs reconnus (AGRONUTRITION ; INNOPSYS)



ECOPASS
ISO 14001

F-313901

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE
34 avenue de Toulouse - 31390 Carbone
Tél. : 05 61 90 80 70 - contact@cc-volvestre.fr


Volvestre
Communauté de Communes

SICOVAL

La CMA 31 soutient l'expérimentation de collecte en porte-à-porte des déchets d'ameublement

Les déchets d'ameublement font partie des filières dites de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP). Le fabricant ou l'importateur d'un produit doit organiser la fin de vie de celui-ci, en versant une contribution à un éco-organisme agréé : Éco-mobilier ou Valdélia.

Soucieux d'apporter aux professionnels présents sur son territoire une solution ponctuelle de collecte de proximité, et de garantir la valorisation des déchets collectés dans la filière agréée par l'État, le Sicoval a participé à l'expérimentation nationale proposée par Valdélia.

Les mercredi 23 mars ou jeudi 24 mars derniers, a été proposée aux entreprises du territoire une collecte spéciale et

gratuite en porte-à-porte. Les meubles concernés étaient : bureau, siège, table, armoire, meubles d'agencement, mobilier de café, hôtel, restaurant.

Ainsi, 54 entreprises ont participé à cette collecte et 5,1 tonnes de déchets ont été collectées. 80% des déchets ont été valorisés dans la filière panetière, 13% valorisés en ferraille et 7% valorisés en combustible.

Face au succès de cette opération, le Sicoval réfléchit à sa reconduction.



5,1 tonnes de déchets

ont été collectées en mars 2016.

39

i | Contact Sicoval : Service Relation aux Entreprises | 05 61 28 71 45 | contact.eco@sicoval.fr



La CMA de la Haute-Garonne propose aux artisans de se développer durablement



Les artisans, occupés à temps plein par leur activité et le plus souvent monopolisés par les réalités du quotidien, sont en attente de démarches simples vers le développement durable. Conscientes de cette réalité, les Chambres de métiers et de l'artisanat conseillent et accompagnent leurs inscrits dans le cadre d'actions à la fois bénéfiques pour l'environnement et économiquement profitables. Depuis 2011, les Chambres de métiers et de l'artisanat de la Région ont engagé plusieurs opérations auprès des artisans et commerçants pour les inciter à une plus



Valoriser son investissement avec l'opération Eco-défis

grande implication environnementale. Elles mettent en place cette année la deuxième édition d'un programme régional de déve-

loppement durable dont les trois opérations sont « Maîtrise de l'énergie », Éco-Défis et Répar'Acteurs.



Contacts CMA 31 | Fanny Potagnik | 05 61 10 71 23 | fpotagnik@cm-toulouse.fr | Fabrice Boury-Esnault | 05 61 10 47 93 | fboury-esnault@cm-toulouse.fr



ÉCO-DÉFIS EST UNE OPÉRATION RÉGIONALE DÉCLINÉE EN HAUTE-GARONNE PAR LA CMA ET LE PAYS SUD TOULOUSAIN

Il s'agit de valoriser les volontaires, parmi les 879 entreprises ciblées, qui s'engagent pour le développement durable à travers l'obtention du label « Éco-Défis des commerçants et artisans ». L'enjeu est de réaliser au moins trois défis parmi une liste de 28, répartis en 8 thématiques. Pour les y aider, un conseiller de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat apporte son accompagnement gratuit et personnalisé tout au long de l'opération. Les entreprises qui relèvent leurs défis bénéficient d'une communication dynamique (affiches magasin, kit d'information clientèle, articles de presse) porteuse d'une image nouvelle et de retombées commerciales tangibles du fait de la mise en avant de pratiques écoresponsables par une labellisation valorisante.

ÉCO-DÉFIS, CHOISISSEZ VOTRE THÉMATIQUE !

Prévention et gestion des déchets, énergie, protection et gestion de l'eau, produits et services en développement durable, biodiversité, développement local-emploi, transport-mobilité-déplacements, social.



RÉALISER UN BÉNÉFICE ÉCONOMIQUE EN OPTANT POUR LA « MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE »

Même si les artisans n'utilisent que peu d'énergie en comparaison avec les industriels, leur consommation, prise collectivement, a un impact environnemental non négligeable. La dépense sur ce poste peut représenter jusqu'à 4% du chiffre d'affaires d'une activité artisanale. L'objectif de l'opération « Maîtrise de l'énergie » est de sensibiliser les acteurs des secteurs de l'alimentaire, de l'automobile, les pressings, les salons de coiffure sur les potentiels d'économie d'énergie en effectuant un diagnostic énergétique gratuit sur place puis de leur proposer un accompagnement en vue de la réduction de leurs dépenses énergétiques. Un outil d'auto diagnostic est également à disposition en ligne.

L'ÉVENTAIL DES AVANTAGES PROCURÉS PAR LA « MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE »

Des économies réalisées - un impact environnemental réduit - une valeur ajoutée lors de la transmission de l'entreprise...



www.energie-artisanat.com/

METTRE EN VALEUR SON SAVOIR-FAIRE EN DEVENANT RÉPAR'ACTEURS

L'image d'excellence des métiers artisanaux doit être préservée et cultivée. Le secteur est soumis à de profondes mutations. La crise, les nouvelles formes d'économie (circulaire, de proximité...) bousculent les habitudes. Les Chambres de métiers et de l'artisanat se veulent en première ligne aux côtés des entrepreneurs éco-responsables d'aujourd'hui. Ces derniers sont capables, en mettant en avant la valeur ajoutée de ce geste parfois oublié de la réparation, de limiter la production de déchets ménagers, de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la production et au transport de matériel neuf, et enfin d'économiser les matières premières. Tout artisan de la réparation intéressé peut obtenir le label Répar'Acteurs en signant une charte élaborée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat qui formalise l'engagement de faire, notamment, la promotion de la réparation avant de proposer le renouvellement du matériel. Pour soutenir les artisans dans cet aspect de leur activité la CMA leur propose de figurer sur un annuaire internet des entreprises « Répar'Acteurs » à la disposition de la clientèle. Une manière de contribuer à la sauvegarde des savoir-faire en guidant le public vers des compétences et une relation humaine irremplaçables.



DEVENIR RÉPAR'ACTEURS C'EST :

- Être référencé gratuitement dans un annuaire web : www.reparateurs-occitanie.fr.
- Être mis en avant avec le portrait de son entreprise présenté dans la rubrique actualité du site Répar'Acteurs.
- Bénéficier de supports de communication.
- Être accompagné gratuitement par la CMA pour renforcer sa démarche commerciale.

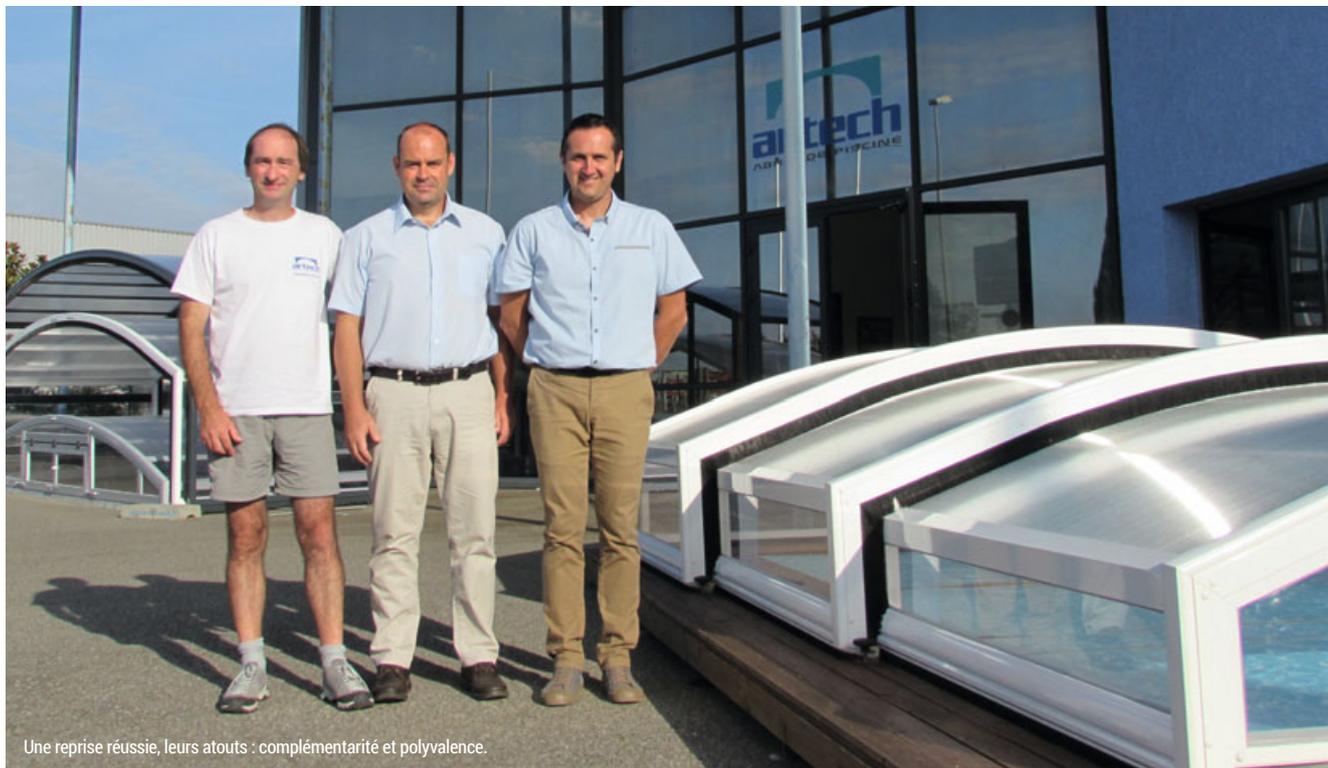
- Utiliser le logo Répar'Acteurs et son kit de communication.
- Participer gratuitement à des manifestations grand public sur le thème de la réparation.



www.reparateurs-occitanie.fr

Trois associés pour une reprise

Début 2014, trois anciens collègues décident de s'associer pour reprendre à la barre du Tribunal de commerce une entreprise de fabrication d'abris de piscines située à Seysses. Ils ont repris le flambeau sous une nouvelle entité : la **SAS ALAMO - ABRIS ARTECH**.



Une reprise réussie, leurs atouts : complémentarité et polyvalence.

42

Pour se lancer dans le grand bain de l'entrepreneuriat, leur atout principal résidait dans leur complémentarité et leur polyvalence. À tous les trois, ils cumulent plus de 40 ans d'expérience dans l'abri de piscine : Hervé Maux, de formation ingénieur avait des expériences en gestion de système d'information et production, Jean-Marc Laguerie était responsable commercial et Sébastien Astre, responsable de fabrication, installation et SAV.

LMA : LORS DE LA REPRISE AVEZ-VOUS RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES ?

Oui, pour la recherche de financements. Nous avons repris le fonds de commerce à la barre du Tribunal de commerce. Dans ce cas de figure, il est impératif de justifier de fonds pour faire une offre au liquidateur. Le fait de s'associer nous a permis d'avoir les fonds propres pour la faire. Cependant, nous avons tout de

même sollicité les banques afin d'avoir la trésorerie nécessaire au démarrage. L'obtention de financements a été difficile notamment en raison du refus de certains organismes de cautionnement qui n'interviennent pas en cas de reprise d'une entreprise en liquidation judiciaire. Mais nous avons finalement trouvé une banque qui nous a fait confiance.

LMA : QUELLES SONT LES FORCES DE VOTRE PRODUIT ?

Notre force réside dans une fabrication d'abris de piscine de qualité réalisés avec de l'aluminium français. Nos clients n'ont qu'un seul interlocuteur. Tous nos abris sont fabriqués sur place dans notre unité de production à Seysses et sont installés par nos soins. Nous intervenons également en dépannage et réparation d'abris toutes marques, ce qui permet de proposer un service complet à la clientèle.

SAS ALAMO - ARTECH

Adresse : 3 rue Danielle Casanova

ZA Ségla - Seysses

Site : www.abris-artech.fr

Téléphone : 05 61 56 70 91

Date création : 2014

Nombre de salariés : 4

LMA : QUEL 1^{ER} BILAN FAITES-VOUS SUR CES DEUX PREMIÈRES ANNÉES D'ACTIVITÉ ?

Sur la première année, nous avons eu un travail de fond à faire au niveau commercial. Nous avons été en dessous de nos prévisions en nombre d'abris vendus mais nous avons pu compenser par une activité SAV plus importante que ce nous avions projeté. Les objectifs ont été atteints en 2015 et la progression se poursuit en 2016. **Notre fierté d'entrepreneurs : la qualité de notre travail et des produits que nous fabriquons mais surtout la satisfaction de nos clients.**

Une boucherie à Saint-Alban reprise par un jeune couple

Lénivaldo et Marie Verissimo de Moraes ont repris une boucherie-charcuterie au cœur du village de Saint-Alban il y a tout juste un an.

LMA : REVENONS UN INSTANT SUR VOS PARCOURS RESPECTIFS ?

Lénivaldo : Musicien et de nationalité brésilienne, c'est à l'occasion d'une tournée musicale en France que j'ai rencontré Marie et décidé de m'installer ici. Mon métier ne me permettant pas de subvenir au besoin de ma famille, j'ai suivi une formation qualifiante en boucherie en 2011 et obtenu un CQP (certificat de qualification professionnelle). J'ai ensuite occupé des emplois salariés pendant près de 5 ans, puis j'ai saisi l'opportunité de me mettre à mon compte en reprenant cette entreprise.

Marie : En ce qui me concerne, je suis diplômée de l'enseignement supérieur (Master 1 en psychologie et Master 2 en conception de projet) et j'ai mis de côté ma vie professionnelle pour m'occuper pleinement de nos deux enfants. Ma disponibilité nous a permis d'étudier le projet de reprise sereinement. Je suis ravie de pouvoir accompagner mon époux dans



cette aventure. Conjointe collaboratrice, j'envisage de le seconder au quotidien.

LMA : LE PARCOURS DE REPRISE VOUS A SEMBLÉ DIFFICILE ?

Marie : Mon mari a été informé de la vente de cette boucherie par le réseau des fournisseurs. Nous avons eu un coup de cœur pour cette boutique dotée d'un logement de fonction nous permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale. J'ai pris contact rapidement avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne pour en savoir plus et étudier le projet de reprise. Ma formation m'a permis d'appréhender rapidement les démarches. Nous avons bénéficié d'un accompagnement au cours duquel nous

BOUCHERIE VERISSIMO

Adresse : 105 avenue de Fronton
31140 SAINT-ALBAN

Téléphone : 05 62 10 67 56

Horaires : Du mardi au samedi
de 8h à 12h30 et de 16h à 19h30
le dimanche matin de 9h à 12h30

avons analysé l'entreprise en question et effectué un prévisionnel de reprise. L'activité semblait plutôt viable et nous avons pu boucler notre plan de financement avec l'aide d'un prêt d'honneur IHG.

Lénivaldo : Le plus difficile a finalement été le démarrage d'activité à la veille des fêtes de fin d'année. Je ne vous cache pas que l'inquiétude était présente car la structure était restée fermée quelque temps suite au décès du cédant. Nous avons dû tout mettre en œuvre pour reconquérir les Saint-Albanais.

LMA : COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR ?

Lénivaldo : Nous sommes jeunes et dotés d'une grande énergie. Nous faisons preuve de motivation pour relever le défi. Nous souhaitons nous construire une image de marque en proposant des produits de qualité. Nous nous engageons à sélectionner des produits auprès des meilleurs éleveurs locaux. Nous aimerions faire découvrir et proposer à notre clientèle des spécialités brésiliennes. Nous mettrons tout en œuvre pour faire perdurer cette affaire existante depuis 53 ans.





Affaires
à céder

OFFRE N° 313A0720

Commerce alimentaire ambulant. Vente de charcuterie, canard, volaille et foie gras sur le marché de Revel le samedi matin. Matériel nécessaire au marché : remorque, vitrine réfrigérée de 4 m et stand de 5,50 m. Emplacement tenu par deux employés autonomes. Clientèle locale et touristique. Affaire à développer. CA : 90 390 €. Prix du fonds : 40 000 €.

Contact : M^{me} Gaigné 05 61 10 47 92

OFFRE N° 313A0721

Institut de beauté. À céder cause retraite. Situé à Toulouse. Très bon emplacement commercial avec un local en angle sur un boulevard et avec plusieurs vitrines. Établissement exploité depuis 28 ans. Très bonne notoriété. Clientèle essentiellement féminine fidèle. 1 salariée. Local de 63 m² (+ pièce pour stockage) climatisé et équipé de grilles de sécurité. L'institut comprend un vaste et lumineux espace accueil/vente. 4 cabines dont 3 avec point d'eau, une douche, sanitaire et un coin cuisine. Équipement nécessaire à l'activité : 3 tables de soins électriques, le mobilier, un appareil haute fréquence, un appareil soin visage (ultra son), un appareil palpé roulé, le matériel épilation. CA 2015/2016 : 185 000 €. Bonne rentabilité de l'activité. Loyer : 713 €/mois CC. Prix du fonds : 90 000 €.

Contact : M^{me} Roth 05 61 10 47 19

OFFRE N° 313A0716

Vente pose menuiseries extérieures intérieures alu PVC. Cause retraite, société de négoce et pose de menuiseries extérieures et intérieures en alu, PVC et bois. Magasin de marque. Implanté depuis 2006 sur l'agglomération Toulousaine. Clientèle de particuliers majoritairement.

Fichiers clients (1 000 à 1 200 noms). Réalisation de 110 chantiers par an environ. Potentiel de développement. L'entreprise dispose d'un show-room de 160 m² très bien agencé avec des produits classiques et contemporains de qualité. Les locaux comprennent également un entrepôt de 180 m² et des bureaux. Surface totale des locaux : 360 m². Équipement : 2 véhicules utilitaires équipés pour l'activité, 2 portes chevalets et l'outillage nécessaire aux travaux de pose. CA : 580 691 €. Loyer : 1 966 €/mois HT + charges locatives. Prix du fonds : 120 000 €. Accompagnement du repreneur par le cédant possible.

Contact : Mme Roth 05 61 10 47 19

OFFRE N° 313A0719

Coiffure. À céder cause retraite. Salon de coiffure situé à Toulouse dans le quartier historique des Carmes et exploité depuis plus de 30 ans par la cédante. Clientèle largement fidélisée et essentiellement féminine. Local spacieux de 82 m² sur 2 niveaux (rez-de-chaussée de 58 m²), climatisé et sécurisé. Équipement constitué de 4 postes de coiffage, 2 bacs de lavage et 5 postes de séchage. Exploité actuellement avec apprentie en BP. CA : 55 171 €. CA stable sur les cinq dernières années. Loyer : 509,50 €/mois HC. Prix du fonds : 55 000 €.

Contact : M^{me} Granier 05 61 10 47 59

OFFRE N° 311A0712

Boulangerie-pâtisserie pizza à emporter.

A céder cause décès associé. Située commune du Muretain. Emplacement central avec passage quotidien d'environ 5 000 véhicules. Stationnement aisé. Local de 80 m² fonctionnel. Magasin ouvert sur fournil, petite terrasse. Possibilité développer labo pâtisserie. Matériel complet récent. CA : 135 000 € (dont 6 000 € revente «Dépêche»). Loyer : 600 €/mois HT. Prix du fonds : 90 000 € à débattre.

Contact : M. Minot 05 61 10 47 22

OFFRE N° 311A0723

Coiffure mixte. Située en centre-ville sous-préfecture. Clientèle fidélisée (fichier disponible). Local de 30 m² entièrement rénové en 2009. CA : 49 000 €. Loyer : 420 €/mois. Bail neuf. Prix du fonds : 50 000 €. Stock inclus à discuter. Accompagnement proposé.

Contact : M. Minot 05 61 10 47 22

OFFRE N° 313A0713

Nettoyage industriel. Activité exploitée depuis 14 ans. Équipe composée de 8 salariés. Une trentaine de contrats sur le Lauragais et Toulouse. CA : 288 633 €. Prix du fonds : 200 000 €.

Contact : M^{me} Gaigné 05 61 10 47 92

OFFRE N° 313A0718

Boucherie charcuterie. À céder cause retraite. Située sur la 1^{re} couronne de l'agglomération toulousaine dans une commune de plus de 8 000 habitants qui connaît une très bonne dynamique commerciale. Emplacement de qualité sur une place commerciale avec parking. Boucherie exploitée depuis 20 ans. Possibilité de développer l'activité traiteur car la demande existe. Activité

exploitée par le couple et un salarié. Local de 50 m² comprenant boutique, laboratoire avec partie cuisine et chambre froide. Des travaux de rénovation en 2015. Équipements : vitrine réfrigérée de 6 m, piano 5 feux, four, cellule de refroidissement, rôtissoire 48 poulets, pousoir, hachoir réfrigéré, machine sous vide... CA : 561 000 €. Loyer : 1 010 €/mois HT + charges locatives. Prix du fonds : 220 000 €.

Contact : M^{me} Roth 05 61 10 47 19

OFFRE N° 313A0722

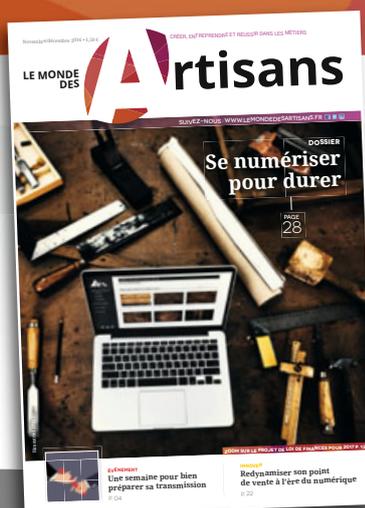
Location vente réparation d'outillages pièces détachées. Société de location, vente, réparation d'outillages (bâtiment, jardinage, bricolage) et vente de pièces détachées pour outillage électro portatifs (agrément de marques). Entreprise avec 30 ans d'existence sur Toulouse. Site internet pour la vente des pièces très bien référencé. Très bon emplacement commercial en bord d'un axe de circulation très fréquenté. Local de 200 m² (sur un terrain de 1 200 m²) comprenant magasin, stockage et atelier. Activité exploitée avec 2 salariés. CA : 446 000 €. Loyer : 2 700 €/mois HT. Prix de cession de la totalité des parts sociales : 120 000 €.

Contact : M^{me} Roth 05 61 10 47 19

OFFRE N° 313A0717

Boulangerie pâtisserie. Situé village historique du Lauragais. Exploité par le chef d'entreprise et son conjoint depuis 1984, 3 salariés et des apprentis. Clientèle fidélisée. Excellent emplacement en centre-ville. Équipement complet. Local de 450 m² (dont magasin de 62 m²). CA : 634 901 €. Loyer : 1 738 €/mois. Prix du fonds : 520 000 €.

Contact : M^{me} Gaigné 05 61 10 47 92



Abonnez-vous au Monde des artisans

Bulletin à renvoyer avec votre règlement à ATC. Service abonnements. 23 rue Dupont-des-Loges. 57000 Metz. Fax : 03 87 69 18 14.

Oui, je m'abonne au *Monde des artisans* pour deux ans (12 numéros) au tarif préférentiel de 12 euros (au lieu de 18 euros*)

PRÉNOM NOM

PROFESSION

NOMBRE DE SALARIÉS ADRESSE

TÉLÉPHONE FAX

E-MAIL

* Prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 31/12/2017. Tarif d'abonnement 1 an, France : 9 euros. En application de la loi n° 78-17 du 6 juin 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant reproduites ci-dessus. LMA vous précise qu'elles sont nécessaires au bon traitement de votre abonnement.



LE MONDE
DES

Artisans

lemondedesartisans.fr

Pour vous, le premier site d'info entièrement dédié aux artisans et à l'artisanat.

**L'INFO DE TOUTES LES
BRANCHES À PORTÉE DE CLIC**

Bâtiment Services
Production
Alimentaire Métiers d'art

**UNE VEILLE QUOTIDIENNE
SUR L'ACTUALITÉ DU SECTEUR**

Conseils Témoignages
Agenda
Dossier Fiches pratique



www.lemondedesartisans.fr / Suivez-nous sur Twitter (@mondedartisans) et sur Facebook!



Prix du Syndicat de la Presse Professionnelle 2016, catégorie « Meilleure initiative en marketing client »



NISSAN

Innovation
that excites

NOUVEAU NISSAN NV300

GAGNANT SUR TOUS LES TERRAINS

Disponible en 4 motorisations : 95ch, 120ch, 125ch, 145ch.
3 Euro-palettes de capacité de chargement.
Jusqu'à 1280 kg de charge utile.



UEFA
CHAMPIONS
LEAGUE



NOUVEAU NISSAN NV300
FOURGON L1H1 2T8 dCI 120 OPTIMA
139€ HT / MOIS¹⁾

Sous condition de reprise.
En crédit bail maintenance 60 mois / 100 000 km.
Incluant l'entretien, l'assistance et la garantie sur 5 ans.



5 ANS
DE GARANTIE
160 000 KM

Laudis AUTOMOBILES

187 Avenue des Etats-Unis
31200 TOULOUSE – 05 34 42 26 26

6 Avenue du 8 mai 1945
31520 RAMONVILLE St-AGNE – 05 62 19 23 19

32 Boulevard de Joffrey
31600 MURET – 05 34 47 12 78

Nissan, partenaire officiel de l'UEFA Champions League.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur nissan-offres.fr

Innové autrement. En France, garantie 5 ans limitée à 160 000 km (sauf gamme e-NV200 : garantie 3 ans/100 000km et 5 ans / 100 000 km pour la chaîne cinématique électrique - batterie incluse). (1) Exemple en crédit-bail maintenance sur 60 mois, pour un Nissan NV300 FOURGON L1H1 2T8 dCI 120 Optima neuf, au prix remis de 17 624€ HT soit une remise de 9 078€ HT incluant une aide à la reprise de 1 355€ HT, par rapport au prix tarif de 26 700€ HT, avec premier loyer majoré de 5 299€ HT, 59 loyers de 139€ HT/mois. En fin de contrat, option d'achat finale de 4 650€ HT ou reprise de votre véhicule par votre concessionnaire pour ce montant diminué des éventuels frais de remises en état standard et des kilomètres supplémentaires, selon conditions générales Argus. Le montant de la reprise servira à solder votre crédit-bail. Coût total en cas d'acquisition 20 195€ HT. Assistance au véhicule et aux personnes incluse. **Modèle présenté** : Nissan NV300 FOURGON L1H1 2T8 dCI 125 S&S N-CONNECTA avec peinture opaque en crédit-bail pour 148,06€ HT/mois avec un premier loyer majoré de 5 684€ HT. Sous réserve d'acceptation du dossier par le Diac, SA au capital de 61 000 000€ établissement de crédit et intermédiaire en assurances. Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex SIREN 702 002 221 RCS Bobigny, N°ORIAS : 07 004 966 www.orias.fr. Assistance souscrite par Diac auprès d'AXA Assistance France Assurances, « Société d'Assistance régie par le Code des Assurances », S.A. au capital de 7 275 660€, immatriculée sous le N°SIREN 451 392 724 R.C.S. Nanterre - Siège social : 6 rue André Gide 92321 Châtillon Cedex dont les opérations sont soumises à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution 61 rue Talbott 75009 Paris. Offre non cumulable réservée aux artisans commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux), valable du 01/11/2016 au 31/03/2017, dans la limite des stocks disponibles EURO 6, dans les points de vente NISSAN participants, intermédiaires non exclusifs. NISSAN WEST EUROPE : nissan.fr

BEAU SUCCÈS DES ARTISANALES DU COMMINGES 2016

Des ventes record pour nos artisans

Les Artisanales du Comminges ont offert aux artisans d'art exposants un cadre de qualité pour vendre la production issue de leur savoir-faire.

Avec les 4 expositions de Saint-Gaudens, Aspet, Saint-Bertrand de Comminges et Luchon, **les Artisanales du Comminges** ont accueilli plus de **11 000 visiteurs** et le niveau des ventes a progressé de 10% par rapport à l'an dernier pour dépasser les **42 000 €** de chiffre d'affaires réalisé sur site, sans compter les retombées avec le catalogue exposant diffusé à 5 000 exemplaires. Un succès dû à la forte promotion média et à la qualité des produits exposés.

Pour cette édition exceptionnelle, nous avons eu l'honneur d'avoir la présidente de Région, Carole Delga, comme marraine. Et elle a été présente, auprès du président Besnier et de la maire, Marie Claire Uchan, pour inaugurer l'exposition de Saint-Bertrand. C'est pour les Artisanales du Comminges, la reconnaissance que celles-ci sont une manifestation de dimension régionale au service de l'artisanat et du développement touristique du Comminges.

Les Artisanales du Comminges sont organisées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Elles sont rendues possibles grâce au soutien de la Région et du Conseil départemental qui apportent leur concours à cette manifestation de territoire. Il faut y associer également tous les autres partenaires, que ce soit la Chambre régionale de métiers, MAAF assurances, MMA assurances, Harmonie Mutuelle ou EDF.

Un grand merci à tous nos artisans qui ont su créer sur les 4 sites des Artisanales du Comminges le rêve et l'enchantement pour un public conquis et émerveillé.



46

i Contact CMA | Antenne de Saint-Gaudens | 05 61 89 17 57 | stgaudens@cm-toulouse.fr



CRÉDIT AGRICOLE TOULOUSE 31,
TOUJOURS ET ENCORE
AUX CÔTÉS DES ARTISANS.

BANQUE DES ARTISANS

www.ca-toulouse31.fr

Document édité par la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de Courtage d'Assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le numéro 07 022 951. Siège social : 6 place Jeanne d'Arc - BP 40535 - 31005 TOULOUSE CEDEX 6. 776916207 RCS TOULOUSE. Crédit photo : Thinkstocks



TOULOUSE 31

La banque proche & connectée



NOUVEAU MITSUBISHI L200



**GAMME À PARTIR DE
18 200 € HT⁽¹⁾**

LES AVANTAGES FISCAUX POUR VOTRE ENTREPRISE

Pas de malus écologique* - TVA récupérable sur les versions CLUB CAB - Exonération de TVS



(1) Selon barème 2015. (1) Prix du nouveau Mitsubishi L200 2.4 Di-D 154 ch Club Cab Intense Dim, après déduction d'une remise de 4 700 €. **Modèle présenté** : Mitsubishi L200 2.4 Di-D 151 ch Club Cab Intense à **22 550 € HT**, après déduction d'une remise de 4 700 € (peinture métallisée en supplément à 482 € HT). Tarifs Mitsubishi Motors maximum autorisés en vigueur en France métropolitaine au 10/09/2015 chez les distributeurs participants. Offres réservées aux professionnels valable du 01/09/2015 au 31/12/2015 et non cumulables avec d'autres offres en cours chez les distributeurs participants. Garantie et assistance : limitées à 5 ans/100 000 km, au 1^{er} des 2 termes échu, selon conditions générales de vente. M MOTORS AUTOMOBILES FRANCE SAS au capital de 10 000 000 € - RCS PONTAISE n° 428 635 056 - 1, avenue du Fiel - 95067 Cergy Pontaise Cedex.

MMAF recommande **MOTUL**

Retrouvez-nous sur facebook

www.mitsubishi-motors.fr



TECHNOLOGIE
GRANDEURNATURE

À L'ESSAI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

Votre nouveau distributeur MITSUBISHI sur Toulouse et sa région :
CONCESSION LABEGE 3690, La Lauragaise – 31670 LABEGE
Tél. : 05 61 00 77 44 – Fax : 05 61 00 40 – www.automobilesdelahaye.fr



www.mbhexpert.com

Muriel Correia

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

Cécile Nocaudie

Expert Comptable

Une autre idée de la comptabilité...

MBE Tarn & Garonne

36 bis, Av. Victor Hugo – B.P. 42 – 82201 MOISSAC Cedex

Tél. : 05 63 04 13 56 – Fax : 05 63 04 34 84 – e-mail : mbetg@mbhexpert.com

MBE Toulouse

4, Impasse Henri Pitot-La Plaine – 31500 TOULOUSE

Tél. : 05 61 80 57 18 – Fax : 05 62 47 26 94 – e-mail : mbetoulouse@mbhexpert.com

Cabinet MOULIS

42, Av. Victor Hugo – B.P. 42 – 82201 MOISSAC Cedex

Tél. : 05 63 04 95 78 – Fax : 05 63 04 42 52 – e-mail : cabmoulis@mbhexpert.com

CFR Audit Conseil

1, rue Saint Aubin – 31000 TOULOUSE

Tél. : 05 62 73 75 30 – fax : 05 62 73 75 31 – e-mail : cfr31@mbhexpert.com

Promenade du Château 8 Place Lamothe Cadillac – 82100 CASTELSARRASIN

Tél. : 05 63 32 66 66 – Fax : 05 63 32 66 67 – e-mail : cfr82@mbhexpert.com

Expertise comptable

Audit

Conseil à la création d'entreprise

Conseil en gestion

Fiscalité

Social

Juridique

Agricole